

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### La Métropole lance un appel à projets pour ses espaces agricoles et naturels

La métropole lyonnaise présente à ce jour une faible autonomie alimentaire : les produits agricoles issus du territoire représentent à peine 5% de la composition des assiettes des habitant.e.s. Renforcer la résilience alimentaire fait donc partie des objectifs majeurs de la collectivité. Dans cette perspective, il est fondamental de pérenniser et conforter les espaces agricoles et naturels du territoire. Pour cela, la collectivité lance un appel à projets pour développer des actions de soutien aux agriculteurs, aux associations, aux communes dont l'activité se situe sur les quelques 10 000 hectares de terrains des périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP).

Cet appel à projets s'ouvre ce jeudi 25 février pour une période de deux mois jusqu'au 25 avril et dispose d'un budget de 500 000 €. Pour participer, les candidats devront être installés sur le territoire de la Métropole et être engagés dans une démarche environnementale. Les projets présentés devront répondre à un des cinq objectifs suivants :

**Pérenniser la destination agricole du foncier** (animation foncière, intervention sur le foncier bâti/non bâti, remise en valeur de terres en friche...)

**Renforcer l'ancrage territorial d'une activité agricole rémunératrice** (développement de circuits courts, de nouvelles filières, d'outils de transformation sur le territoire, de pratiques agroécologiques...)

**Encourager le renouvellement des exploitations et favoriser la transmission des bâtiments** (faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs, l'installation de nouveaux agriculteurs, le développement d'espaces tests agricoles...)

**Préserver et restaurer les continuités écologiques** (création et maintien d'éléments favorables à la biodiversité ; mise en place de supports de communication ; restauration de milieux réservoirs de biodiversité...)

**Renforcer le lien entre la ville et la campagne, les citoyens et les agriculteurs** (actions de communication et d'information auprès des consommateurs et des urbains, développement de l'accueil sur les exploitations, actions de protection des espaces agricoles...).

Les aides possibles à l'investissement vont de **20% (taux d'aide de base)** à **60% (taux maximum)**.

Une bonification de **20%** est prévue pour les projets en **agriculture biologique ou en conversion**, **10%** pour les projets de développement de circuits de proximité, et **10%** encore pour des projets de **mutualisation et coopération** entre acteurs.

Les dépenses liées aux **projets d'installation en bio et circuits courts** sur le territoire seront également soutenues à hauteur de **40%**.

Des aides sont également possibles pour les études de faisabilité (jusqu'à 80%), et pour l'émergence de projets ou l'expérimentation (dans la limite de 15 000€ par projet et de 80% d'aide).

Pour candidater : [www.agri-lyonnaise.top](http://www.agri-lyonnaise.top)

Pour obtenir le formulaire de candidature en format papier : **04 26 99 38 43**

**Contact presse Métropole de Lyon**

Régis Guillet [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)

04 26 99 37 52 / 06 98 51 59 94